

# Compte rendu – Assemblée Générale du Cairn du 21 sept. 2022

Date : 21/09/2022 à 18h30

Lieu : Maison des Habitant-es Anatole France, 68 bis rue Anatole France, Grenoble

Présents : 19 personnes dont 6 personnes en visio et 4 personnes représentées :

- 18 membres particuliers ;
- 3 membres professionnels ;
- 1 représentant du mouvement Sol, fédération des monnaies locales ;
- 1 membre de la monnaie locale Le Brain de Bourg en Bresse.

Les territoires suivants étaient présents ou représentés : Agglomération Grenobloise, Trièves, Tullins et Sud Grésivaudan.

## Déroulé de l'AG

### Rapports Activité et Financier 2021 - présenté par Arnaud

Basé sur les rapports d'impact du Mouvement SOL répartissant les activités des monnaies locales en 5 grands points : Nouvel espace de citoyenneté, Solidarités et création de liens, Soutenir la transition écologique, Dynamiser l'économie locale, Dynamiques territoriales. Se référer à la présentation fournie en amont pour les détails des réalisations de l'année.

Discussion autour des évènements à Pont-de-Claix qui étaient prometteurs mais finalement n'ont pas abouti à une collaboration forte avec la mairie.

Bilan Financier globalement à l'équilibre (+51 euros de résultat)

Des erreurs sur les cotisations ont été relevées et corrigées à la suite de commentaires des participants.

**Les 2 rapports ont été approuvés à l'unanimité.**

### Règles d'adhésion et de reconversion pour 2023

Débat autour des ces deux règles de fonctionnement du CAIRN pour l'année 2023. **Aux vues de la situation et des forces en présence, le maintien des règles actuelles a été proposé et adopté** après l'émergence de différentes propositions (adhésion gratuite, retour de la taxe à la reconversion). Sur les modalités de reconversions, 2 personnes se sont abstenues sur le vote et 1 personne a voté pour le retour de la taxe à la reconversion.

Toutefois, il a également été décidé que ces règles méritaient un travail de refonte plus approfondi et la nécessité d'y réfléchir plus tard en fonction des énergies présentes à dédier à ces projets. Le mouvement SOL, par la voix de Mickaël qui était présent lors de l'AG, se propose de nous accompagner sur la refonte de ce modèle économique. Il a été évoqué que l'obtention d'une analyse de l'impact des règles pourrait être pertinent pour discuter de ces aspects-là.

### Contexte financier – présenté par Déborah

Présentation des budgets prévisionnels 2022 et 2023. Plusieurs ajustements ont été proposés par les membres présents notamment en termes de recettes envisagées qui pouvaient paraître optimistes.

Le bilan 2023 semble être acceptable pour la survie de l'association mais il a été noté une inquiétude quant au fonctionnement du Cairn sans le salarié à partir de janvier 2023.

### Missions du salarié dans le fonctionnement du Cairn et forces en présence – présenté par Arnaud

Basé sur les retours d'un questionnaire transmis à tous les adhérents et bénévoles de l'association pour amorcer un recensement des forces en présence pour l'année 2023.

Se référer à la présentation pour les résultats détaillés. Il a été noté que plusieurs personnes (environ 16) avaient répondu au questionnaire. Toutefois l'analyse de la répartition des gens et de la survie des postes reste à établir.

Le mouvement SOL rappelle qu'il existe des ressources au niveau national pour former gratuitement les bénévoles sur de nombreuses compétences.

### Présentation des résultats du GT Gouvernance – Présenté par Étienne

Une organisation commune et mutualisée (adoptée au précédent comité d'orientation) a été de nouveau présentée avec des exemples concrets de tâches en fonction de la direction que souhaiterait prendre l'association pour l'année 2023. Se référer à la présentation pour les détails.

Un débat a suivi la présentation dans l'objectif initial de décider sur quelle orientation donner à l'association pour la suite. De nombreux aspects ont été évoqués, notamment sur l'avenir à court terme pour l'association (arrêt ou ré-organisation) et la ré-organisation a été préférée à un arrêt du Cairn.

Des questions ont été soulevées sur la monnaie numérique et sa place dans le développement et renouveau du Cairn. Deux visions étaient présentes mais aucune n'a fait l'unanimité bien que la nécessité d'une monnaie numérique apparaît comme critique pour la gestion de gros volumes d'argent le cas échéant.

La nécessité de repenser le modèle économique du Cairn a été évoquée par plusieurs membres ainsi que l'utilité de la mise en place d'indicateurs (qui pourraient être facilités par la monnaie numérique). Toutefois il a également été évoqué de ne pas se fixer des objectifs chiffrés trop ambitieux car même à son apogée (autour de 2017) le volume de Cairn en circulation restait très faible comparé à l'ensemble des échanges économiques dans le sud Isère.

Ainsi, le résultat de ces discussions n'a pas été celui escompté en préparation de la réunion où une orientation pour le Cairn devait être décidée. **Néanmoins, le collectif a décidé de ne pas dissoudre l'association** (2 personnes se sont abstenues, 1 personne a voté pour la dissolution et 14 personnes ont voté contre la dissolution de l'association).

Ainsi, il a été pris la décision de recenser rapidement les forces volontaires pour le Cairn en 2023 afin de statuer d'ici mi-octobre lors d'un nouveau comité d'orientation si le fonctionnement du cairn pourra être possible en s'appuyant exclusivement sur les bénévoles.

## Annexes

Tous les documents de l'Assemblée Générale sont disponibles sur la Box : <https://drive.cairn-monnaie.com/s/smbkeHFnrCsCXT2>

- Présentation de l'Assemblée Générale
- Présentation des visions et de la nouvelle organisation
- Rapport d'activité 2021
- Rapport financier 2021